Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 30/07/2024
Reçu en préfecture le 30/07/2024
Publié le
ID : 084-218400810-20240723-2024_07_150-AI

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DECISION MUNICIPALE N° 2024-07-150

Prise en charge des frais occasionnés lors d'un sinistre

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L-2122-22

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-09-074 du 26 septembre 2023, parvenue en Préfecture de Vaucluse le 29 septembre 2023 donnant délégation au maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la déclaration de sinistre du 08 juillet 2024 présentée par Monsieur Jules BASTIDE relative aux dommages causés sur le pneu avant droit de son véhicule en raison d'un trou dans la chaussée,

Vu la valeur de remplacement du pneu du véhicule AW075XE d'un montant de 249,04 euros T.T.C

Considérant la responsabilité reconnue par la Commune,

DÉCIDE

Article 1 : De prendre en charge les frais de remplacement du préjudice subi par Monsieur Jules BASTIDE pour un montant de 249,04 euros T.T.C.

Article 2 : La dépense est imputée à la nature 6188 « autres frais divers » du budget 2024.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 4 : La présente décision sera annexée au registre des décisions et fera l'objet d'une information lors du Conseil municipal.

Fait à Morières-lès-Avignon, le 23 juillet 2024

Le Maire
Grégoire SOUQUE



HOTEL DE VILLE
53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr